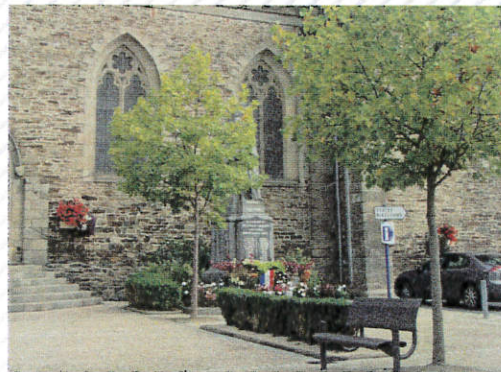
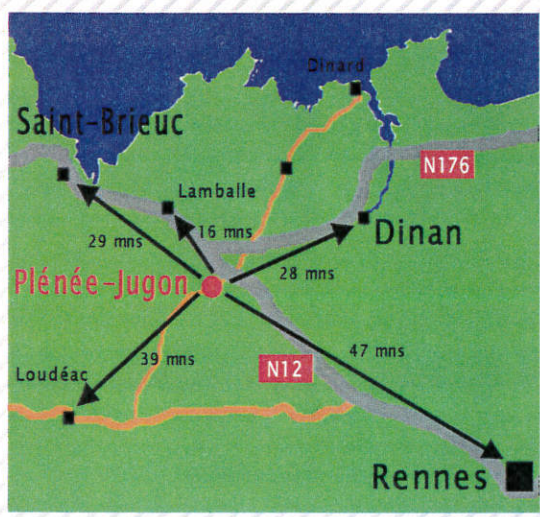




Plénée-Jugon



Salle multifonction (avec scène et gradins)



COMMUNE DES CÔTES D'ARMOR
 2500 HABITANTS
 ACCÈS IMMÉDIAT À LA RN12
 GARE TER
 OFFRE DE SOINS COMPLÈTE
 3 ÉCOLES, 2 COLLÈGES
 PLUS DE 75 COMMERCE,
 SERVICES ET ENTREPRISES
 ARTISANALES
 INTERNET HAUT DÉBIT

www.plenee-jugon.fr





Plénée-Jugon



De gauche à droite :

1er rang : M. Baptiste CHAUVEL, Mme Suzanne BOURDÉ Maire, Mme Emilie DANIEL ; 2ème rang : Mme Marie Noëlle GOINGUENET 1ère adjointe, M. Gérard SAMSON 2ème adjoint ; 3ème rang : Mme Sabrina PRESSE 3ème adjointe, Mme Delphine PRIÉ, M. Stéphane MACÉ 4ème adjoint ; 4ème rang : Mme Bernadette CHIPOT, Mme Véronique BOUVET ; 5ème rang : Mr Michel ROUVRAIS, Mme Colette CORNILLET 5ème adjointe, M. Daniel L'HOMME, 6ème rang : M. Flavien TRAVERS, M. André GENIEUX ; 7ème rang : Mme Hélène DUQUENNE, Mr Roland LUCAS, Mme Anne HERVÉ ; Absent sur la photo : M. Gérard LE CAM

Plénéennes et Plénéens

Nous Vous disons MERCI, à vous, qui nous avez légitimement élus le 15 mars. MERCI à vous de nous avoir fait confiance.

Confiance en cette belle équipe, dont je suis fière, ces Femmes et ces Hommes qui ont osé me choisir comme « tête de liste ».

Le 28 mai, je suis devenue la 1ère femme, Maire de Plénée-Jugon ... Tout un symbole ... Un immense honneur à mes yeux, moi, la Plénéenne de toujours.

Etre Maire, le titre, par excellence, au plus près des Citoyens.

Un Maire qui se sentirait bien seule sans toutes celles et ceux qui m'entourent et sauront prendre toutes leurs responsabilités dans l'immense tâche qui leur est confiée sans jamais oublier notre devise : « Vous avec Nous, les décideurs de demain ».

Nous ne sommes pas des pros de la politique et ne voulons pas l'être. Nous avons été ELUS pour SERVIR.



Votre Maire et
tous les ÉLUS de la Majorité

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Par domaine de compétences

Gestion du personnel, Présidente du CCAS



David L'Homme
Conseiller Délégué centre technique et
Conseiller communautaire

« Être présent dans cette équipe, c'est être à votre écoute et répondre au mieux à vos attentes. Être conseiller communautaire à Lamballe Terre et Mer c'est représenter et œuvrer au mieux dans les intérêts de Plénée-Jugon. »



Suzanne Bourdé
Maire

Mes permanences
Le mardi et le jeudi en
mairie sur RDV



Emilie Daniel
Conseillère Déléguée communication
et affaires culturelles



Marie-Noëlle Goinguenet
1^{ère} Adjointe

« Avec Bernadette, nous développerons le tourisme. Nous aurons en charge tout ce qui touche aux plus jeunes : petite enfance, jeunesse et le scolaire. »

Mes permanences
Le Lundi après-midi et le jeudi
matin en mairie sur RDV

Affaires scolaires, enfance, jeunesse et tourisme



Bernadette Chipot
Conseillère Déléguée Affaires Sociales



Gérard Samson
2^{ème} Adjoint

Agriculture, voirie, urbanisme et développement durable

« Nous serons à votre disposition et votre écoute dans les domaines qui nous concernent – vos idées seront les bienvenues »

Mes permanences
Le mardi de 10h à 12h en
mairie sur RDV



Baptiste Chauvel
Conseiller Délégué Voirie



Michel Rouvrais
Conseiller Délégué Agriculture



Sabrina Presse
3^{ème} Adjointe

« Avec Véronique nous serons à l'écoute de nos aînés, des personnes isolées, seules, en difficultés »

Mes permanences
Le jeudi de 14h à 15h au
CCAS sur RDV

Solidarités, Centre Communal Action Social



Véronique Bouvet
Conseillère Déléguée CCAS



Stéphane Macé
4^{ème} Adjoint

Vie associative et sportive

« Flavien, Delphine et moi-même nous serons toujours prêts à vous accompagner dans tous vos projets. »

Mes permanences
Le jeudi de 15h à 17h
en mairie sur RDV



Flavien Travers
Conseiller Délégué Jeunesse et sports



Delphine Prié
Conseillère Déléguée Vie associative



Colette Cornillet
5^{ème} Adjointe

« Secondée par André, délégué aux finances, nous aurons à cœur de mener à bien les nouveaux projets qui verront le jour au cours de cette mandature. »

Mes permanences
Le mercredi de 10h à 12h
en mairie sur RDV

Finances, commerce et artisanat



André Génieux
Conseiller Délégué Finances



Plénée-Jugon

livret d'accueil



ENFANCE JEUNESSE / SERVICE MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES

- **Mairie** 02 96 31 80 13 / commune@plenee-jugon.fr
- **Médiathèque** 02 96 31 86 27 / mediatheque@plenee-jugon.fr 
- **Foyer logement, maison de retraite, CCAS** 1 Rue des Frères Gauthier 02 96 31 87 32
- **Foyer de Vie** Rue de la Fontaine 02 96 31 80 80
- **Centre Educatif Rural pour Aveugles et Déficients Visuels (CERA) Villeneuve Ste Odile** 02 96 31 82 87 / ceradv@wanadoo.fr / www.voirensemble.asso.fr
- **Lamballe Terre et Mer** 41 Rue Saint Martin 22400 LAMBALLE 02 96 50 00 30
www.lamballe-terre-mer.bzh
- **Déchèterie** 02 96 31 69 42
- **DISTRBUS** 0800 18 10 10 ou www.distribus.bzh



- **Ecole maternelle publique « Les Tilleuls »**
15 Rue de l'Abbaye
Tél : 02 96 31 81 40
ecole.0221723d@ac-rennes.fr
- **Ecole élémentaire publique « Vent d'Eveil »**
2 Rue Jules Ferry
Tél : 02 96 31 80 77
ecole.0220239r@ac-rennes.fr
- **Ecole primaire privée « Jeanne D'Arc »**
20 Rue Général de Gaulle
Tél : 02 96 31 80 61
Jeannedarc-pleneejugon@wanadoo.fr
www.ecole-jeanne-darc-plenee-jugon.com
- **Collège public « Louis de Chappedelaine »**
6 Rue Jules Ferry
Tél : 02 96 51 70 70
www.college-louis-de-chappedelaine-plenee-jugon.ac-rennes.fr
- **Collège privé « La Croix de Pierre »**
39 Rue du Capitaine de la Motte
Tél : 02 96 31 80 54
www.cdp22.net
- **Maison de l'Enfance (Accueil périscolaire et Centre de loisirs)**
Rue Alexandrine Lecrublier
Tél : 02 96 31 58 56
accueilperiscolaire@plenee-jugon.fr
- **Foyer des Jeunes (Gratuit)** 
Foyer.pleneejugon@yahoo.fr



- **Cabinet médical**
Dr Gobard Pôle Santé « 4 Rue de la République »
Tél : 02 96 51 73 51 - Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi : 8h-12h30 et 14h-17h30 et le Samedi 8h-12h30
- **Cabinet kinésithérapie**
Dr Boullier "3 Rue Frères Gauthier"
Tél : 02 96 34 50 02 - Horaires d'ouverture : Lundi au Vendredi : 8h-19h30 fermé le Mercredi après-midi
- **Pédiatre**
Dr Chevret Résidence les Hortensias "4 Rue de l'abbaye" - Tél : 02 96 34 13 47
- **Ostéopathe**
Mr Méheust Pôle Santé « 4 Rue de la République »
Tél : 02 96 51 70 88 - Horaires d'ouverture : Lundi au Vendredi : 8h-20h et le Samedi 8h-14h
- **Orthophonistes**
Mme Henry et Mme Gendre Pôle Santé « 4 Rue de la République » Tél : 02 96 34 37 57
- **Pédicure / Podologue**
Mr Cayrou Pôle Santé « 4 Rue de la République » Tél : 02 96 30 03 85
cayrou.camille@wanadoo.fr
- **Cabinets infirmier**
TARDIVEL/ LOURDIN/ BARON/ LEBORNE Pôle Santé « 4 Rue de la République »
Tél : 02 96 34 54 60 - Permanences: Lundi au Vendredi : 7h30-12h et le Samedi 7h30-10h
BOUTEILLE/ BADOUARD/ LEGRESSUS Pôle Santé « 4 Rue de la République »
Tél : 02 96 34 54 53
- **Pharmacie de l'Arguenon**
"6 Rue de la République" - Tél : 02 96 31 83 28
Horaires d'ouverture : Lundi au Vendredi : 9h-13h et 14h30-19h30 et le Samedi 9h-17h
- **Ambulance Arguenon**
"41 Rue Général de Gaulle" - Tél : 02 96 31 85 24
- **Psychologue**
Mme LAINÉ Pôle Santé « 4 Rue de la République »
Tél : 06 52 84 39 15



Plénée-Jugon

livret d'accueil

Associations

Associations Sportives :

<u>Basket Club Plénéen</u>	Mr Gurvan KEROGAT	06.63.09.35.90	kergoat.gurvan@laposte.net
<u>Karaté</u>	Mme Christiane RIOU	02 96 32 92 87	plenee.karate.do@gmail.com
<u>Boules</u>	Mr Christian SEGA	02.96.30.24.14	c.sega@orange.fr
<u>Danse</u>	Mme Sarah RENOARD Mme BERTHAULT	06.18.69.09.01 06.62.03.91.72	sarah1691@live.fr
<u>Chasse</u>	Mr Stéphane ROCHARD	02.96.34.89.30	marina.rouxel22@orange.fr
<u>Chasse des 5 Vallées</u>	Mr Denis HERVE	02.96.30.24.86	
<u>Danse bretonne</u>	Mme Thérèse GAUVAIN	02.96.31.82.10	gauvain.therese@yahoo.fr
<u>PLENEE GYM</u>	Mme Marie-Françoise LUCAS	06.89.53.87.48	roland.lucas@neuf.fr
<u>Judo</u>	Mr Hervé RIET	02.96.31.85.40	herve.riet@orange.fr
<u>Palets</u>	Mr Denis COLAS	02.96.31.87.89	lesbills@orange.fr
<u>Tennis</u>	Mr Guillaume MAHE	06.81.89.06.90	tcarguenonmene22@gmail.com
<u>Marche AVRON</u>	Mr Christian CAPOEN	02.96.30.26.45 06.04.19.40.61	christian.capoen@wanadoo.fr
<u>Volley</u>	Mr olivier VINCENDON	06.84.52.58.18	collovin@orange.fr
<u>Quads</u>	Mr Philippe REBOUX	02.96.31.83.71 06.89.58.41.82	rebouxphilippe@aol.com
<u>Les Vallées FC Jugon les Lacs – Plénée- Jugon</u>	Mr Samuel BRIENS	06.01.83.35.97	s.briens77@gmail.com myriam.grard@orange.fr



Plénée-Jugon

livret d'accueil

Associations

<u>Pêche</u>	Mr Bernard CALEFORT	02.96.31.96.17	aappmaplenee@gmail.com
<u>Maison de la pêche</u>		02.96.50.60.04	
<u>Hunaudaye Tonic PILATE</u>	Mme Marie-Jo HANY	02.96.31.86.67	Christian-guyomard@orange.fr
<u>Yoga</u>	Mme Christelle PUICHAULT	06.64.63.06.76	christelleyoga@orange.fr

Associations culturelles et de loisirs :

<u>A l'assaut des oreilles</u>	Contact : Benoit GABILLET	06.62.38.60.88	benoit.gabillet@laposte.net
<u>Cuisine pour tous</u>	Mme Valérie ROUELLE	07.62.06.14.32	valerie.rouelle@sfr.fr
<u>Brimadéco</u>	Mme Martine AUBRUN	06.10.95.45.89	brimadeco@orange.fr
<u>Théâtre enfants</u>	Mme Martine COLLEU	06.16.98.82.80	Martinecolleu9@gmail.com
<u>Théâtre Atelier du jeudi</u>	Mme Aline TURBIAULT- BERTRAND	06.24.86.96.94	alinetzoe@gmail.com



Plénée-Jugon

livret d'accueil

Associations

Autres Associations :

<u>Intercomité</u>	Mr Gérard SAMSON	06.87.99.43.04	Gerard.persil@hotmail.fr
<u>Comité des Fêtes du Bourg</u>	Mr Olivier GOURDEL	06.60.22.41.73	gourdel.olivier@bbox.fr
	Mr Pierre DESRIAC	02.96.31.81.34	pierre.desriac@orange.fr
	Mr Eric JOUAN		eric.jouan@orange.fr
<u>Comité des Fêtes de la Haute Forêt</u>	Mr Gérard OLLIVIER	02.96.34.52.07	gerard-ollivier@wanadoo.fr
	Mme Fabienne JOUAN	02.96.31.81.63 06.68.37.61.44	isabelle.leherisse@orange.fr
<u>Amicale Laïque du bourg</u>	Mme Danièle LE HELLEC	02.96.31.87.87	daniele.lehellec@hotmail.fr
<u>Amicale Laïque Ville Jehan</u>	Mr Eric LENORMAND	02.96.30.21.39 06.80.26.71.10	armorposelenormand@wanadoo.fr
<u>Club de l'Amitié</u>	Mme Martine MOISAN	02.96.31.83.95 06.31.90.31.88	martinemoisan@sfr.fr
<u>ULCA (commerçant)</u>	Mr Patrice PONCEL	02.96.30.27.24 06.80.07.63.65	patrice.poncel@sfr.fr



Plénée-Jugon

livret d'accueil

Associations

<u>A.P.E école publique</u>	Mme Fabienne JOUAN	06.68.37.61.44	ape-plenee.jugon@gmail.com
<u>A.P.E.L école privée</u>	Mr Didier MASSEROT	06.23.83.04.87	stephanie_touze@hotmail.com
<u>Ass Parents d'ELEVES collège public</u>	Mme Laetitia GOURDEL	06.79.30.05.87	apelouisdechappedelaine@gmail.com
<u>Ass Parents d'ELEVES COLLEGE PRIVE</u>	Mme Christelle GUINARD	06.59.30.14.78	Guinard.christelle@orange.fr
<u>FNACA Anciens Combattants</u>	Mme Suzanne BOURDÉ	02.96.31.88.57	jacquesbourde@yahoo.fr
<u>Amicale des Sapeurs Pompiers</u>	Mr Tony DUQUENE	06.64.41.69.19	Tony.duquene22@hotmail.com
<u>Association des Jeunes Sapeurs Pompiers</u>	Lieutenant Pascal GUILLEMOT	06.70.32.32.97	
<u>Secours Catholique</u>	Mr Michel JAN	02.96.34.16.52	micheljan@aol.com
<u>Secours populaire</u>	Mr Paul ROUSSEL	02.96.31.86.66	akgaspaillard@gmail.com
	Mme Madeleine CLEMENT	02 96 31 84 54 06 89 44 14 10	
<u>Armor Burkina Faso</u>	Mr Louis QUINTIN	02.96.34.52.90	quintin.elisabeth@orange.fr



COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES

Ce service est géré par la Communauté de communes Lamballe Terre et Mer

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le service de collecte de Lamballe Terre et Mer passe toutes les semaines collecter vos déchets ménagers au plus proche de votre foyer.

Vos ordures ménagères seront collectées en semaine impaire et vos déchets sélectifs en semaine paire entre 5h00 et 19h00.

Les bacs (particuliers et professionnels) devront donc être présentés la veille du ramassage.

collecte en BAC JAUNE (semaine paire)

collecte en BAC MARRON (semaine impaire)

Lors de la livraison des bacs, le nouveau calendrier de collecte vous a été remis. Il vous permettra de repérer les changements dans les jours de collectes de votre commune. Si besoin, le calendrier est téléchargeable sur le site internet de Lamballe Terre et Mer rubrique « Vivre et habiter » « collecte des déchets » ou le site internet de la commune.

N'oubliez pas que les déchets sélectifs se jettent en vrac dans le bac jaune et vos ordures ménagères dans des sacs poubelle fermés dans votre bac marron.

- **Pour des questions de salubrité publique, après le passage du service de collecte, chaque concitoyen, ayant la possibilité, doit ranger son container afin qu'il ne reste pas sur le trottoir.**
- **Les containers des salles de la Maison des Associations sont exclusivement réservés aux locataires des salles.**
- ***Sacs jaunes : en raison de difficulté de stockage des bacs, certains administrés suite à leur demande et en accord avec le Service Déchets Ménagers utiliseront encore des sacs jaunes. Ces personnes disposeront d'un badge à retirer en mairie qui sera obligatoire pour obtenir des sacs jaunes à l'accueil de la mairie.**

Vous pouvez joindre le service Déchets Ménagers de Lamballe Terre & Mer au **02 96 50 13 76** (numéro direct) ou par mail : contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh



POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Les « espaces propreté » regroupent 2 types de conteneurs et une aire grillagée qui sont exclusivement destinés à recevoir des matières recyclables.

Localisation :

Emplacement des colonnes à verre

- ZI du Plessix (3)

Emplacement des colonnes à Journaux Revues Magazines :

- ZI du Plessix (2)
- La poste

Emplacement aires grillagées à Plastique :

- ZI du Plessix

Les points d'apports volontaires doivent être gardés propres. Aucun déchet ne doit être déposé au sol. Ils sont uniquement réservés au dépôt des déchets indiqués ci-dessus. Les autres déchets doivent être déposés à la déchetterie, dans les bacs à ordures ménagères, ou dans les sacs jaunes.

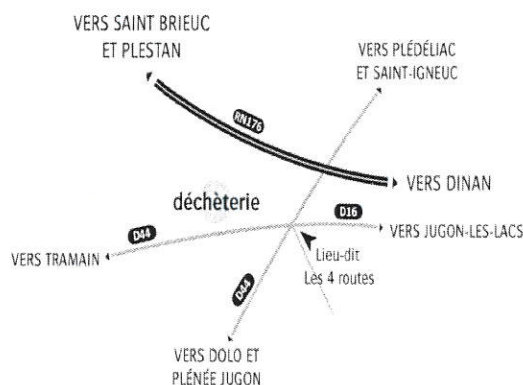


DÉCHÈTERIE

Située sur la RD 44 près de la ZA des Quatre Routes à Jugon Les Lacs, la déchetterie est à la disposition de l'ensemble des habitants du canton.

Le plan d'accès et localisation

Déchèterie Arguenon-Hunaudaye les 4 routes Saint-Igneuc 22270 Jugon-les-Lacs
(Tél 02.96.31.69.42) :



La déchetterie est accessible gratuitement aux particuliers car le coût de fonctionnement est compris dans la redevance ordures ménagères.

Les professionnels, en revanche, doivent être munis d'une attestation de déversement. De plus, différents tarifs sont appliqués en fonction de la nature des déchets déposés.

Cependant, le dépôt de carton et de ferrailles reste gratuit.

La quantité de déchets déposés est limitée à 3 m³ par passage.

Les horaires d'ouverture :

- le lundi de 14h à 18h
- le mercredi de 14h à 18h
- le vendredi de 14h à 18h
- le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Horaires du 1^{er} Avril au 31 Octobre (fermeture à 17h30 du 1^{er} Novembre au 31 Mars)

Retrouvez le règlement de la déchèterie sur <http://www.arguenon-hunaudaye.fr>



CADRE DE VIE

JARDINS PARTAGÉS

"Rue Briens" (proche rond point Rue Jules Ferry).

A notre tour de construire ensemble " les jardins de Plénée". Les parcelles sont potagères ou fleuries ou les deux à la convenance de chacun.

Ce lieu se veut être un lieu de convivialité et d'échanges où les novices et les personnes expérimentées, petits et grands pourront se rencontrer et s'entraider.

Cette initiative gratuite et participative conjugue le lien social, l'avantage économique et écologique et l'observation de la nature.

Vous pouvez aussi venir par curiosité. Curiosité, découverte, envie d'apprendre, partage seront des moteurs pour nous tous.

➤ Les personnes (individuelles, établissements scolaires, ou autres) intéressées peuvent se faire connaître à la mairie

DISTRIBUS

Le réseau de transport Lamballe Terre & Mer Distribus dessert l'ensemble du territoire.

Toute l'année :

- Les 2 lignes **Citadines** desservent le centre-ville de Lamballe-Armor
- Les 2 lignes **Terre & Mer** vous proposent des liaisons quotidiennes depuis Lamballe-Armor vers Pléneuf-Val-André et Erquy
- Les services **Chrono'périurbain**, sur réservation, desservent l'ensemble du territoire avec une prise en charge à domicile :
 - vers la gare SNCF de Lamballe-Armor aux heures de pointe le matin et le soir
 - vers votre pôle de proximité aux heures creuses

La ligne chrono'périurbain concernant Plénée-Jugon est la ligne C4. Les points de départ et d'arrivée pour Lamballe ou la Côte de Penthièvre se situe à une dizaine de mètres de la médiathèque.

- La **navette Chrono'week-end** assure la liaison entre la gare SNCF de Lamballe-Armor et la côte pour les arrivées du vendredi soir et les départs du dimanche

En saison touristique :

- Les navettes **Estivales** vous permettent de vous déplacer dans Pléneuf-Val-André et Erquy
- Les services à la demande **Chrono'Express** vous proposent de vous rendre à Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle ou Moncontour, « Petites Cités de caractère » au départ de la gare SNCF de Lamballe-Armor.

Retrouvez toutes les informations : tarifs, horaires... sur www.distribus.bzh ou au :

0 800 18 10 10 Service & appel gratuits



FOYER DES JEUNES

Le foyer permet aux jeunes de se retrouver dans la convivialité.

« Rue des Ecoles. Maison des Associations »

Accès libre et gratuit pour les jeunes de 11 à 17 ans. (Règlement intérieur à remplir)

Le foyer est ouvert en présence d'une animatrice diplômée.

Il est équipé d'un coin détente avec matériels hi-fi et d'équipements de loisir.

Horaires d'ouverture :

- En période scolaire :
 - Le mercredi de 14h à 19h
 - Le vendredi de 17h à 20h
-
- En période de vacances scolaires :
 - Lundi au vendredi de 14 h à 20 h

Contact : foyer.pleneejugon@yahoo.fr

LES GITES DE LA VILLE JEHAN

Entre terres et mer les gîtes de la "Ville Jehan" vous accueillent au coeur du hameau de la "Ville Jehan".

A 3,5 km de la ville de Plénée-Jugon où vous trouverez l'ensemble des commerces nécessaires au bon déroulement de votre séjour. Au coeur du canton de Plénée-Jugon bien connu des Vététistes et des pêcheurs.

Idéalement situés à 10mn de la petite cité de caractère de Jugon-Les-Lacs, 30mn de la mer et de la ville médiévale de Dinan, 1h de la cité corsaire de St Malo et 1h30 du Mont St Michel.

4 Gîtes de 45 à 77 m², capacité d'accueil de 4 à 8 personnes

Tous les gîtes sont équipés :

- d'une salle de vie comprenant la cuisine : gazinière, réfrigérateur avec une partie congélateur, micro-onde, cafetière....
- d'une salle de bain avec douche, wc
- une télévision
- un canapé convertible pour deux personnes dans la pièce de vie.

Retrouvez les tarifs et démarches sur le site internet de la commune



CADRE DE VIE

"LA VALLEE DE L'ARGUENON"

« Rue de la Fontaine »

Un nouveau lieu de ballades, détente, loisirs ouvert à tous, où la nature s'habille tout en couleur...."





CADRE DE VIE

« LES EQUIPEMENTS SPORTIFS »

- **Les Stades**

Rue Jules Ferry Dans l'agglomération, deux terrains permettent aux footballeurs de pratiquer leur sport favori dans un environnement agréable

- **Les Gymnases et le Dojo** Rue Jules Ferry



- **Le Terrain multisports** Zone de loisirs Route de Seignac. Surface de jeu synthétique, buts brésiliens, panneaux de basket, possibilité badminton et volley-ball, double piste en enrobé.
- **Boulodrome**
Impasse Beausoleil, derrière la Maison des Associations. Cinq pistes couvertes, Trois pistes extérieures, Chauffage, Buvette
- **Le Palet**
Impasse Beausoleil, derrière la Maison des Association. Local couvert et chauffé mise à disposition du club. Cinq pistes couvertes accessibles pour les membres du club. Cinq pistes extérieures en libre accès.
- **Le Terrain tennis**
Rue Jules Ferry, derrière le gymnase. Terrain extérieur en libre accès
- **Le Terrain de BMX**
Rue du Général de Gaulle, derrière la caserne des pompiers. Terrain extérieur en libre accès

FLEURISSEMENT

➤ Participatif

Dans le cadre de sa politique d'embellissement du territoire communal, la municipalité a lancé un programme « fleurissement du centre bourg » impliquant les administrés.

Ainsi, la collectivité met à la disposition des administrés un ensemble de fleurs afin d'agrémenter les devantures des habitations situées dans les rues suivantes :
Rue Briens, Rue de la Fontaine, Rue du Mené, Rue du Capitaine de la Motte, Rue de l'Abbaye.

Un bulletin de participation est distribué dans les boîtes aux lettres durant le mois de mai.

Nous invitons le plus grand nombre à participer et devenir acteur de notre « bien vivre » à Plénée-Jugon.



Les aides au quotidien :

- **Restauration scolaire** : Prise en charge de plus de 50% du coût des repas.
- **Voyage scolaires** : Subventions attribuées aux écoles plénéennes 20 % coût de la sortie scolaire.
- **Voyages d'études** : subventions attribuées aux lycéens et étudiants 20 % du coût total du voyage plafonné à 100 € (demander le dossier à la mairie)
- **Transport Scolaire des collégiens** : Aide financière à hauteur de 30% du montant de la vignette, versée chaque année aux familles (demande de dossier à la mairie)
- **Médiathèque** : Inscription et prêts gratuits, mise à disposition d'ordinateur sur place avec accès à internet gratuit.
- **Ludothèque** : présence d'un animateur de LAMBALLE TERRE ET MER un mercredi par quinzaine
- **Associations** : Mise à disposition gratuite des locaux pour la pratique des activités régulières des associations (gymnases, boulodrome, salle cours de théâtre, salle de palet, maison chasse/pêche/nature, salle de réunion ...)
- **Fuite d'eau** : Dégrèvement du volume d'eau consommé au-delà de la moyenne des trois dernières années. Accordé une seule fois. Critères nécessaires : Consommation supérieure de 30% à la normale et réparation de la fuite (copie de la facture)
- **Goudronnage** des entrées de cours hors agglomération (sur voies communales). Parties communales aux entrées de cour, prise en charge de 50% du prix de l'enrobé par rapport au programme de voirie de la collectivité de l'année N. Superficie max 30m² et vérification des travaux par l'adjoint à la voirie.
- **Nids frelons asiatiques** : Prise en charge de la destruction à 100% par la CC Lamballe Terre et Mer (après vérification). Retrait et dépôt des dossiers de demande par le propriétaire auprès de la mairie.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Venez en mairie muni de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Vous pouvez également vous inscrire via le site servicepublic.fr, onglet Papier-Citoyenneté puis sélectionner Elections ou directement à l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>. Pour effectuer cette démarche il faudra vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

CHANGEMENT D'ADRESSE SUR VOS PAPIERS OFFICIELS

Le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193> vous aidera dans vos démarches en informant différents organismes de votre nouvelle adresse.

CHANGEMENT DE CARTE GRISE SI NÉCESSAIRE

Vous disposez **d'un mois**, après votre déménagement, pour effectuer un changement d'adresse, vous devez aller sur le site servicepublic.fr

MODIFIER VOS ABONNEMENTS - DEMANDER UN BRANCHEMENT

- **ERDF : Distributeur d'électricité.** Dépannages 24h sur 24 - 365 jours/an : 09 726 750 85. Raccordement au réseau (travaux de branchement) : 0 810 189 294 et internet www.erdf-ouest-raccordement.fr ; www.erdf.fr
- **GrDF : Distributeur de gaz naturel.** Dépannages 24h sur 24 - 365 jours/an : 0 800 47 33 33. Raccordement au réseau (travaux de branchement) : 09 69 36 35 34
- **Fournisseurs d'énergie :** Pour toute demande concernant une modification de contrat avec un fournisseur d'électricité et/ou de gaz naturel, le site internet www.energie-info.fr , vous permet de choisir un fournisseur à partir d'une liste réactualisée.
- **Eau: STGS Avranches 02.33.79.46.79**
- **Assainissement Non Collectif** CC Lamballe Terre et Mer Service SPANC 02 96 50 88 21
- **Assainissement collectif** VEOLIA 02 96 62 75 65

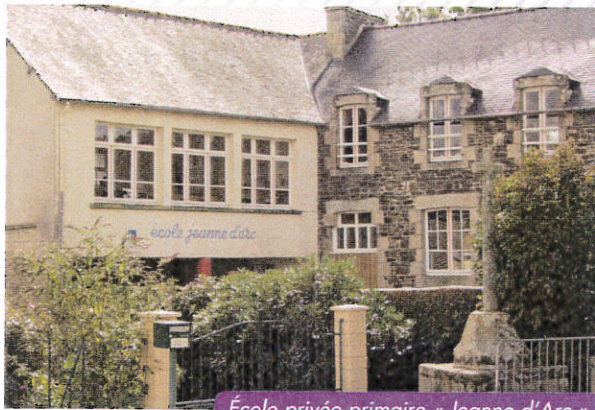
➤ En parcourant les pages de la commune www.plenee-jugon.fr , vous découvrirez les différents services, les associations, etc. En bas de la page d'accueil, cliquez sur l'index "Droits et démarches", vous y trouverez quantité de renseignements utiles en rapport avec votre changement d'adresse. Vous trouverez également des informations concernant vos démarches sur le site gouvernemental : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14128>



École maternelle publique « Les Tilleuls »



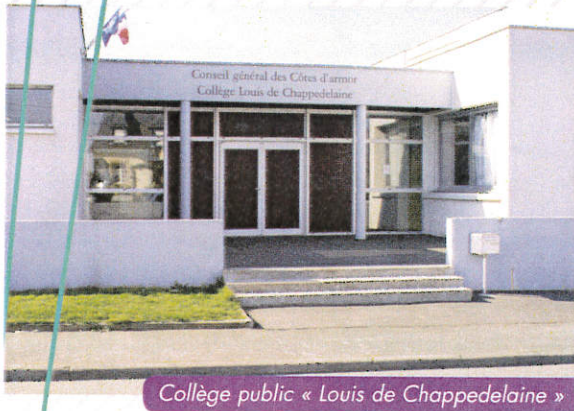
École élémentaire publique « Vent d'Éveil »



École privée primaire « Jeanne d'Arc »



La Maison de l'enfance



Collège public « Louis de Chappedelaine »



Collège privé de « la Croix de Pierre »



Terrain multisport



2 gymnases

